



RAPPORT D'ACTIVITÉ

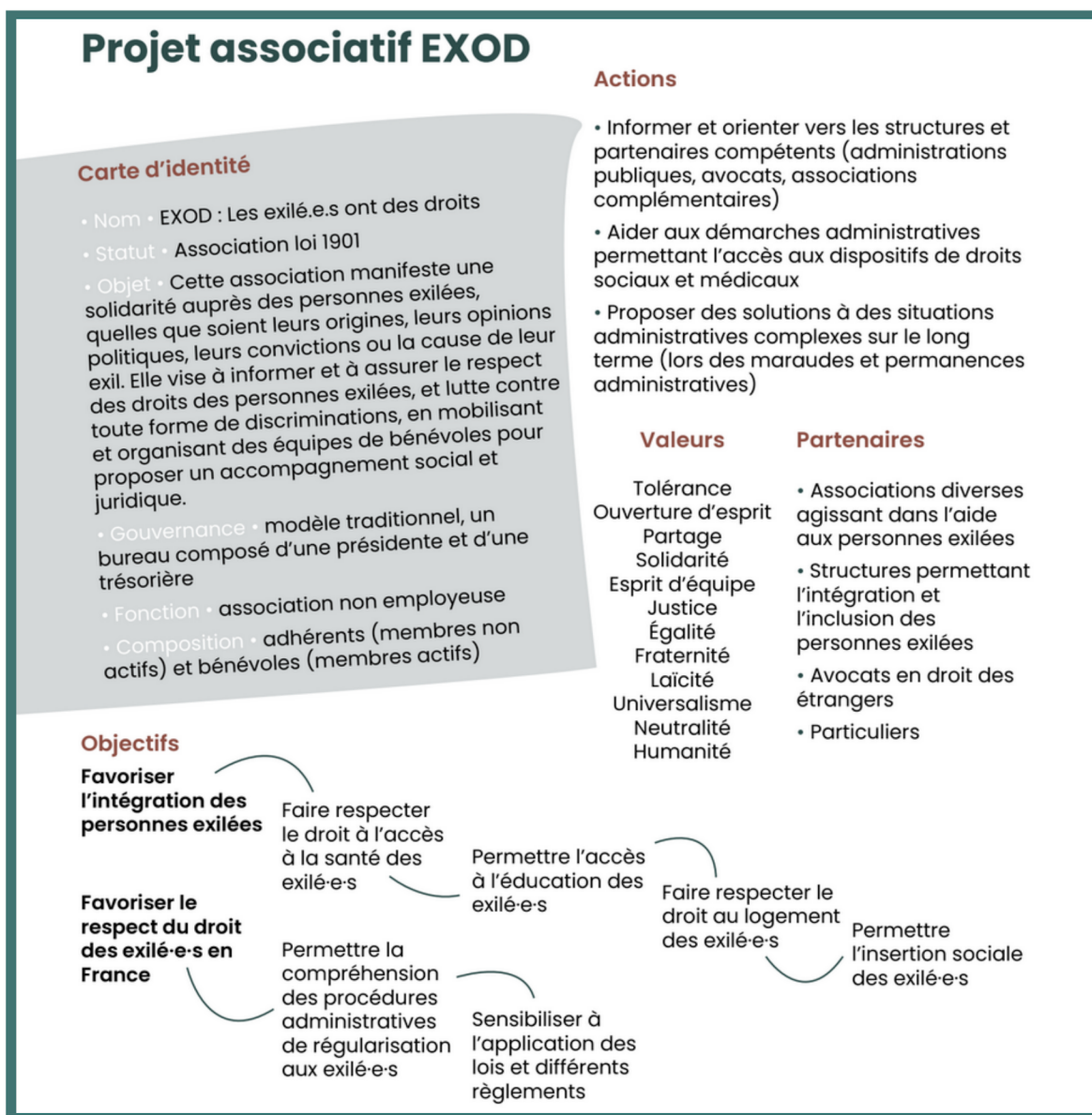
MAI 2022 – AVRIL 2023

EXOD

EXOD

EXOD se positionne pour l'aide aux personnes exilées afin que celles-ci puissent obtenir le respect de leurs droits les plus fondamentaux.

Créée en mai 2020, EXOD est une association ayant pour objectif de **manifester une solidarité auprès des personnes exilées**, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques, leurs convictions ou la cause de leur exil. Elle tend à assurer le **respect de leurs droits**, et **lutter contre toutes formes de discriminations**, et ce, en mobilisant et organisant des **équipes de bénévoles** pour proposer un **accompagnement social et juridique**.



2 AXES

SOCIAL

Favoriser l'intégration, l'insertion sociale, le droit au logement, le droit à l'éducation et l'accès à la santé.



JURIDIQUE

Faire valoir le droit des exilés en France

NOS ACTIONS DE 2022 À 2023



LES MARAUDES

- > **Diffuser des droits** et du conseil juridique et social ;
- > **Recueillir les informations** des personnes exilées rencontrées pour planifier la prise de rendez-vous en permanence et/ou mettre en œuvre d'un suivi personnalisé.
- > **Orienter** les personnes rencontrées vers des structures partenaires



LES PERMANENCES

Lors des permanences, 3 bureaux sont organisés :

- un bureau "**asile**" ;
- un bureau "**titre de séjour**" ;
- un bureau "**social**".



LE PLAIDOYER

Nous effectuons un important travail de **communication et de sensibilisation** sur la question du respect des droits des personnes exilées, et tout particulièrement sur l'**axe hébergement** à travers nos réseaux sociaux (facebook et instagram), et à travers les médias locaux (presse écrite, radio, TV).

En effet, nous souhaitons **porter la parole des exilés et faire valoir notamment leur droit à l'hébergement** au grand public et auprès des institutions responsables de leur prise en charge. Un travail interassociatif est en cours sur cet axe..



LES FORMATIONS

L'accompagnement des personnes exilées en permanence et en maraudes nécessite des **formations juridiques, sociales et pratiques pour les bénévoles**. Nous proposons un programme de formation solide en droit administratif et droit social des exilés.



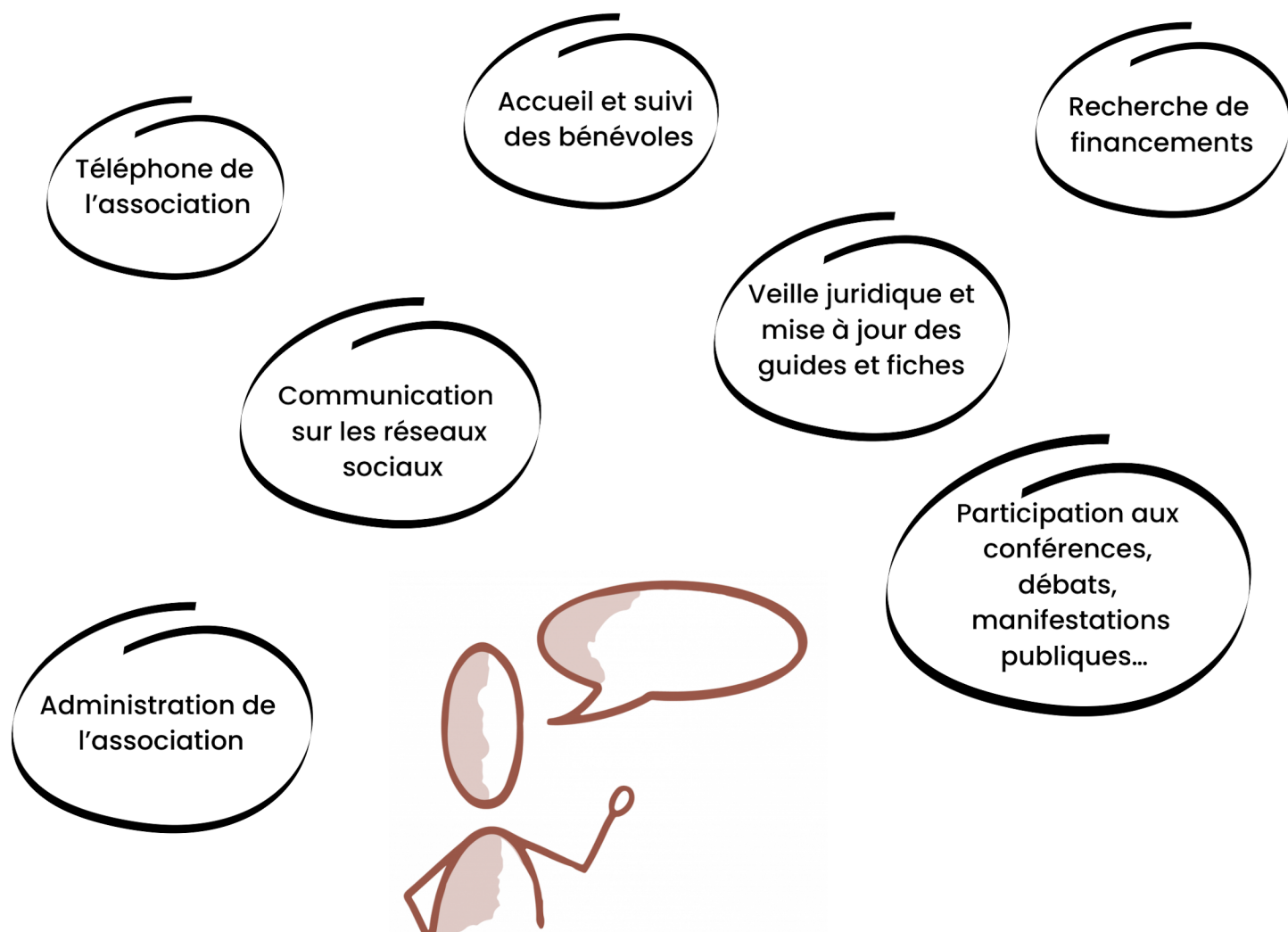
L'ACCOMPAGNEMENT EN SUIVI POUSSÉ

Nous avons réalisé des accompagnements plus poussés pour certaines personnes considérées comme **vulnérables** par notre association, à savoir : femmes, femmes avec enfants, famille, mineur.e.s non accompagné.e.s, hommes seuls ayant des problèmes de santé ou en situation d'addictologie.

Ces accompagnements visent à **se déplacer physiquement** avec la personne exilée afin de faire valoir son droit au sein des établissements médico-sociaux, au sein des administrations publiques.

Ces accompagnements s'effectuent également par le **suivi moral** et la **création de lien** avec la personne accompagnée.

NOS ACTIONS COMPLÉMENTAIRES



NOTRE ÉQUIPE

LES MEMBRES DU BUREAU



OPHÉLIE BLANQUART
Présidente



CAMILLE GÉRARD
Trésorière



ALEXANDRE MERCIER
Secrétaire



MATHILDE DUVAL
Vice - Présidente

LES PÔLES & LES COORDINAT·EUR·RICE·S

FORMATION Chloé PRUDHOMME	Encadrement des formations juridiques et sociale, gestion des lieux et des disponibilités des formateurs.	GÉNÉRAL Ophélie BLANQUART	Interassociation, administratif, RH, financement, mécénat, représentativité, communication publique, gestion globale de l'association (vie associative).
TERRAIN Cherley POIRÉ	Organisation des maraudes et recueil des informations issues du terrain, relation avec les acteurs de terrain.	ACCUEIL Anna LEBAS	Accueil et suivi des bénévoles.
JURIDIQUE & SOCIAL Mathilde DUVAL Alexandre MERCIER Caroline VANNEUVILLE* Céila BROUSSE*	Gestion des permanences, veille et recherche juridique, actualisation des fiches techniques, pratiques et des formations, suivi des conseils juridiques et sociaux.	COMMUNICATION Camille VANHESTE*	Animation des pages Facebook & Instagram, création de supports de communication.

* a été coordinatrice pendant l'année d'activité

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



MATHILDE DUVAL

Vice - Présidente
&
Coordinatrice juridique
Membre de droit



OPHÉLIE BLANQUART

Présidente
&
Coordinatrice générale
Membre de droit



GARANCE CORDONNIER

Adhérente
Élue pour 2 ans



JEAN MOTTE DIT FALISSE

Bénévole
Élu pour 2 ans



ANNA LEBAS

Coordinatrice Accueil
Élue pour 3 ans

ET 45 BÉNÉVOLES CETTE ANNÉE !

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNÉE



PLAIDOYER HEBERGEMENT

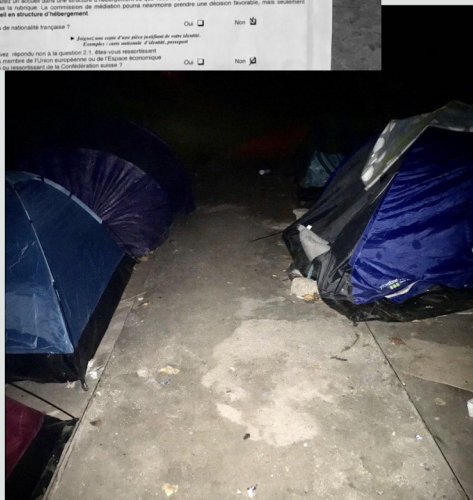
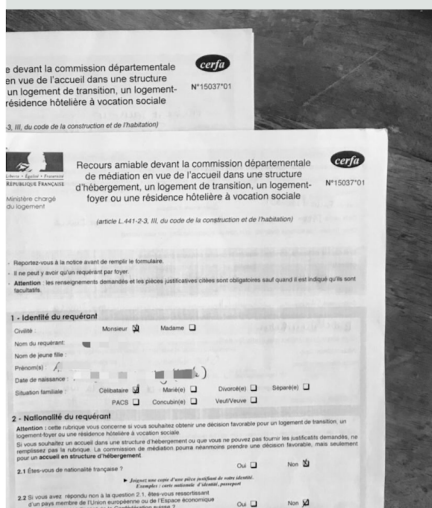
Les besoins en hébergement recensés lors des maraudes sont énormes mais les réponses des organismes de droit commun restent rares. Cette année, nous avons **renforcé notre accompagnement** dans les démarches, en particulier pour les dossiers de “Droit À l’Hébergement Opposable” (DAHO). Nous pouvons désormais **déclencher des recours** ou **proposer des référés libérés** lorsque la situation de vulnérabilité le nécessite.

Fort de ce constat, nous sommes à l’initiative de la **création d’un collectif interassociatif** visant à la réalisation d’un **plaidoyer** sur la question de l’hébergement des personnes exilées au sein de la Métropole lilloise.

Nous avons réalisé notre première réunion aux côtés des autres associations en juillet 2022 afin de définir le cadre de ce dite plaidoyer. Par cette dynamique collective, d’autres réunions ont eu lieu en octobre 2022 et en janvier 2023. Chaque structure participantes au projet réalisent des tâches spécifiques permettant la co-écriture de ce plaidoyer.

Structures participantes : La Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique, La ligue des droits de l’Homme, Utopia 56, Le centre de la réconciliation, le GRDR, le RAIL, le collectif LHA Saint-Sauveur, BANTA, le Souffle du Nord.

D’autres associations et collectifs soutiennent le projet, mais ne peuvent participer à la réalisation du plaidoyer.



OUVERTURE DU LOCAL D'EXOD

Notre local est situé **rue de Mulhouse**, à côté du métro Porte de Douai. Il s'agit donc d'une implantation directe au sein de nos quartiers d'intervention puisque le quartier de Moulins et ses alentours représentent une forte mixité sociale. Nous y rencontrons de nombreuses personnes exilées en demande d'accompagnement à la fois juridique et social.

Le local a permis non seulement de pouvoir être plus **autonome et flexible** dans nos rendez-vous juridiques et sociaux mais également, de créer des espaces plus intimistes lors de ces rendez-vous, nous permettant d'instaurer un lien de confiance et de garantir un certain niveau de confidentialité envers les personnes que nous accompagnons.

Nous accordons une importance à **l'esprit d'équipe et au partage**, notre local n'est que la suite logique de la mise en œuvre de nos valeurs. Au quotidien, il nous permet de fédérer davantage l'équipe bénévoles que nous constituons, nous pouvons ainsi partager temps de travail collectifs et moments de convivialité.



MARAUDES

Les maraudes constituent une **démarche d'aller-vers permettant de créer le premier contact puis d'entretenir le lien de confiance**. Les bénévoles vont à la rencontre des personnes exilées présentes dans différents lieux de Lille : des lieux de distributions, des points stratégiques de livraisons alimentaires, des lieux de vie, des campements informels. Le parcours de maraude a permis d'identifier, de sensibiliser, d'informer et d'orienter vers les dispositifs de droits communs et partenaires locaux.



Notre troisième année a été marquée par une **présence renforcée** de nos équipes. L'équipe s'est constamment adaptée aux différents terrains de déploiement, en fonction du contexte, c'est-à-dire de l'affluence des personnes exilées. **Nous avons augmenté notre présence** sur le terrain de plusieurs façons :

- En effectuant des maraudes administratives plus longues couvrant presque la totalité des terrains principaux à chaque créneau de maraude ;
- En ajoutant un créneau supplémentaire au planning hebdomadaire, intégrant une présence le week-end ;
- Par une adaptation constante du planning maraude en fonction du contexte du terrain (météorologique, affluence, informations collectées des partenaires et/ou des bénévoles).



Projet associatif EXOD

MAI 2023
AVRIL 2026

Carte d'identité

- **Nom** • EXOD : Les exilé.e.s ont des droits
- **Statut** • Association loi 1901
- **Objet** • Cette association a pour objet de manifester une solidarité auprès des personnes exilées, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques, leurs convictions ou la cause de leur exil. Elle vise à informer et à assurer le respect des droits des personnes exilées, et lutte contre toute forme de discriminations, en mobilisant et organisant des équipes de bénévoles pour proposer un accompagnement social et juridique.
- **Gouvernance** • modèle traditionnel composé d'un conseil d'administration et d'un bureau
- **Fonction** • Association non employeuse
- **Composition** • adhérent.e.s (membres non actifs) et bénévoles (membres actifs)

Nos modalités d'action

- Permanences
- Maraudes
- Téléphone et mail
- Veille juridique, sociale et médiatique
- Orientations extérieures
- Formation continue des bénévoles
- Appels à la participation citoyenne
- Sensibilisation
- Action collectives inter associatives
- Interventions publiques
- Signalements



Objectifs

Permettre le respect du droit des étrangers

Sensibiliser à l'application des lois et différents règlements

Permettre la compréhension des procédures administratives de régularisation auprès des personnes exilées

Accompagner les personnes exilées dans leur parcours de régularisation

Favoriser l'intégration sociale des personnes exilées

Contribuer à l'accès à l'hébergement des personnes exilées au sein des dispositifs de droit commun

Participer à l'ouverture des droits à la santé des personnes exilées

Sensibiliser le grand public à un accueil digne des personnes exilées

Partenaires

- Associations diverses agissant dans l'aide aux personnes exilées
- Structures permettant l'intégration et l'inclusion des personnes exilées (non statut associatif)
- Avocats en droit des étrangers
- Maison des associations de Lille
- Particuliers
- Fédérations d'associations d'accompagnement

Axes de développement

- Stabiliser notre structure par le renforcement des outils de gestion
- Consolider nos actions par le renforcement des ressources humaines
- Assurer nos relations partenariales

L'évaluation

Le projet peut et doit être amené à évoluer, à grandir, à changer en fonction des résultats d'évaluation, en fonction des acteurs, en fonction du contexte. Il faut être en mesure de repérer en continu les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs. En particulier, des réunions de travail mensuelles permettront une adaptation régulière de nos actions.

Afin d'évaluer les objectifs fixés, l'évaluation du projet associatif d'EXOD est à établir tous les 3 ans. Cette évaluation, dont la responsabilité repose sur le bureau, sera réalisée par l'ensemble des membres de l'association. L'évaluation globale permet d'analyser l'efficacité ; l'utilité et la durabilité de ce projet ainsi que de ses effets. Elle conduit également à définir les lignes directrices futures et les objectifs fixés pour les 3 prochaines années.

MOBILISATION & SENSIBILISATION

Quelques mobilisations auxquelles nous avons participé



Rassemblement à Flers en Escrebieux, le 26 juillet 2022, contre l'expulsion de 28 mineurs non accompagnés, logés dans un hôtel FI pendant un mois, géré par l'association Coallia. Passée cette durée, la préfecture leur avait promis une solution d'hébergement stable.

Le 4 mars 2023, nous participons à une manifestation, dont nous étions signataires avec le collectif UCIJ2023, contre la loi Asile et Immigration.



Le 26 janvier 2023, nous participons à un rassemblement, à l'initiative de la Fondation Abbé Pierre, pour le droit à un logement digne pour toutes et tous, devant le constat d'un pic jamais connu qu'atteint le nombre de personnes à la rue, dans la métropole lilloise.



NOS ÉVÉNEMENTS



Retour sur notre événement **"Diversité en lumières"** du 11 juin 2022, à la Voisinierie de Wazemmes. Un après-midi et une soirée festive et solidaire, en collaboration avec nos partenaires associatifs, des personnes exilées et les habitant.e.s du quartier.



Soirée festive avec de nombreux.es artistes et interventions, **en soutien aux personnes exilées**, organisée en partenariat avec le bar : La Moulinette, le 22 avril 2023.

COMMUNICATION



La publication Instagram ayant touchée le plus de monde et ayant suscitée le plus de réactions, est notre vidéo récapitulative du 25/04/2023 de la soirée que nous avons organisé à la Moulinette.

- elle a couvert 1358 personnes
- 1485 lectures

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



Liste du matériel :

- 1 grande **table** de travail
- une vingtaine de **chaises**
- 3 **bureaux**
- des matériels d'**hygiène** (comprenant 1 serpillère)
- des **casseroles / poêles**
- des meubles **caissons**
- 1 **frigoridaire**
- 1 **micro-ondes**



La publication Facebook du 15/09/22 annonçant l'ouverture de notre local a également suscitée de nombreuses réactions

- elle a couvert 1 630 personnes
- 43 mentions "j'aime"
- 20 partages

Selon Facebook, c'est la publication sur l'appel à la manifestation contre la loi Asile et Immigration du 25/03/2023 qui a touché le plus de monde

- 743 personnes touchées
- 25 réaction "j'aime"



Nous avons également été nommés dans un article de "Médiacité-Lille" concernant la situation de la friche Saint-Sauveur :

[Sans-papiers à la dérive, prostituées, dealers : la face cachée de la friche Saint-Sauveur](#)

ÉVOLUTION CHIFFRÉE



2022

2023

**PERSONNES
ACCOMPAGNÉES**

464

504

PERMANENCES

46

51

**RENDEZ-VOUS
PERMANENCES**

215

318

MARAUDES

69

49

**ACTIONS
JURIDIQUES**

329

517

**ACTIONS
SOCIALES**

103

180

FORMATIONS

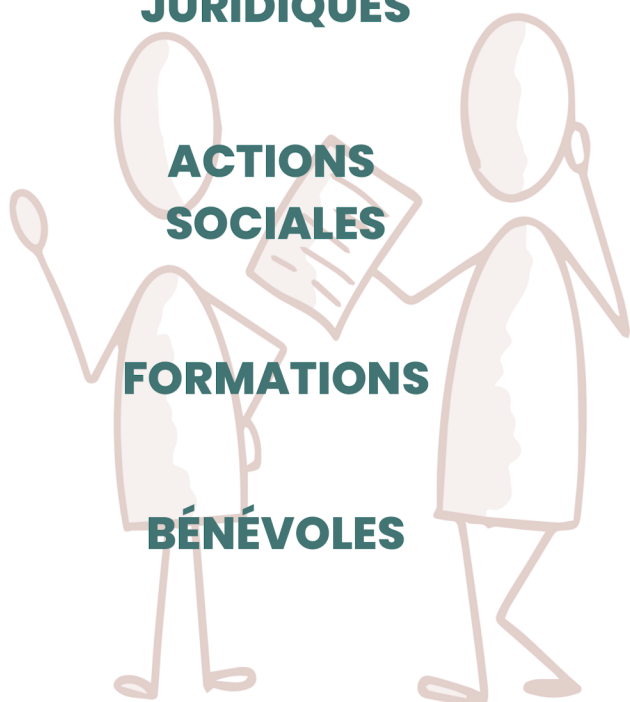
27

12

BÉNÉVOLES

34

45



ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE

MAI 2022

- Création d'un conseil d'administration
- Présentation de l'association au sein de l'Université Catholique de Lille
- Entrée d'EXOD dans le groupe interassociatif "Groupe Migrants"
- Forte activité dans le cadre du suivi poussé
- Arrivée de Youna en stage au pôle juridique

JUIN 2022

- Recrutement de Camille et Caroline en tant que stagiaires au pôle juridique
- "Diversités en lumière" évènement caritatif organisé et animé par les bénévoles d'Exod
- Forte activité des rencontres interassociatives et développement de liens partenariaux

JUILLET 2022

- Première réunion du plaidoyer interassociatif d'hébergement
- Accompagnement par la maison des associations de Tourcoing dans l'ouverture de l'agrément de service civique
- Mobilisation interassociative à Flers en Escrebieux pour la non remise à la rue de mineurs non accompagnés

AOUT 2022

- Permanences et maraudes maintenues à une fréquence moins élevée

SEPTEMBRE 2022

- Présentation de l'association auprès de l'Université de Lille et de l'Université Catholique de Lille
- Intégration au groupe interassociatif juridique aux côtés de La Cimade, la LHD, le MRAP et le CSP59
- Arrivée de Camille au poste de coordinatrice bénévole du pôle communication

OCTOBRE 2022

- Installation et emménagement dans le nouveau local d'Exod
- Participation au **forum des associations** de Lille
- Livraison du site internet d'EXOD : exod-asso.org
- Arrivée de Caroline au poste de coordinatrice bénévole du pôle juridique
- Participation et intégration au groupe interassociatif "Partenaires pour accueillir"



NOVEMBRE 2022

- Phase d'ouverture de l'évaluation du projet associatif EXOD 2020-2023
- Réalisation du règlement intérieur du local EXOD

DECEMBRE 2022

- Organisation d'un repas de fin d'année entre bénévoles d'EXOD

JANVIER 2023

- Arrivée d'Isaure en stage sur la coordination générale
- Obtention de l'agrément de service civique d'EXOD
- Arrivée d'Ahmad en stage au pôle social

FÉVRIER 2023

- Adhésion à la Fédération des acteurs de la solidarité
- Mobilisations interassociatives contre le projet de Loi Darmanin et contre la privation de libertés des personnes exilées en centre de rétention

MARS 2023

- Arrivée de Sarah en service civique sur le pôle "accueil" et le pôle "communication"
- Mobilisation interassociative pour le respect du droit au logement et contre les expulsions illégales des hébergements

AVRIL 2023

- Organisation d'un événement de soutien aux personnes exilées à la Moulinette

BILAN PAR PÔLES



517 ACTIONS JURIDIQUES
278 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

En quelques chiffres :

Mails Préfecture du Nord	87
Mails avocat	65
Mails OFII	52
Diagnostics des possibilités de titres de séjour	81
Conseils pour les titres de séjour	173
Dossiers de demande de titre de séjour	19
Conseils sur une demande d'asile	154
Préparation OFPRA	20
Préparation CNDA	10
Démarches consulaires	25
Conseils/actions sur les conditions matérielles d'accueil de l'OFII	32

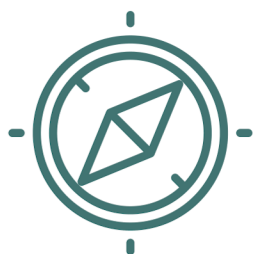
180 ACTIONS SOCIALES

143 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



En quelques chiffres :

Dossiers DAHO (droit à l'hébergement opposable)	28
Référés liberté pour l'hébergement	6
Conseils pour l'hébergement	116
Demandes CSS et AME	24



216 ORIENTATIONS

167 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

En quelques chiffres :

Associations d'accompagnement juridique	68
Avocats	47
Éducation et insertion professionnelle	29
Hébergement et logement	35

NOS PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE A VENIR

AXES DE DÉVELOPPEMENT

Optimiser
nos outils de
gestion

Élargir,
renforcer et
pérenniser nos
effectifs

Renforcer
nos liens avec
les partenaires

FORMATIONS EXTERNES

Grâce aux fonds récoltés récemment, nous pourrons **ouvrir nos formations à l'extérieur**. De nombreux organismes nous ont fait part du besoin d'une meilleure connaissance du droit des étrangers afin de mieux accompagner les personnes exilée-e-s. Nous travaillons d'ores et déjà à **l'élaboration d'un programme de formation adapté à la complexité des situations administratives**.

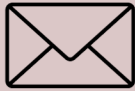


EXOD

CONTACTS



06 05 53 22 12



contact@exod-asso.org



exod-asso.org



[@exod.asso](https://www.facebook.com/exod.asso)



[@exod.asso](https://www.instagram.com/exod.asso)